



FICHE TECHNIQUE

Bonne gouvernance et peuples autochtones

Treizième session de l'Instance permanente des Nations Unies
sur les questions autochtones
Discussion du lundi 12 mai 2014, de 15 à 18 heures

La bonne gouvernance, thème spécial de la treizième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, renvoie à un ensemble de principes qui sont interconnectés et se renforcent mutuellement. Ces principes sont la transparence, la réactivité, l'efficacité, l'efficience et la responsabilité des gouvernements en ce qui concerne les droits, les intérêts et les besoins des peuples autochtones. Ces principes ne peuvent être



n n n p r n n a on n r on
o on p r n r on e B r n r 2 2 o o rr
r n r n o r p r n r r ono o a on n

n n r r on a n n p r n n a on n r
on o on o r p n a p a o r n a no op p

ub par D part nt d n or at on d s at ons n s a